



REPORTING FINANCIER #12
31 août 2021





#### **REPORTING FINANCIER #12**

#### **SOMMAIRE**

PREAM	BULE	3
I. LA	BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	5
1.1.	Pourquoi avoir créé cette structure ?	
1.2.	Nos engagements	
1.3.	Utilisation de votre épargne	
1.4.	Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment ga	
l'affec	tation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?.	6
1.5.	Quand est publié ce reporting financier ?	6
BILAN	FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQ	UE DE
LA TRA	ANSITION ENERGETIQUE	7
2. VC	OTRE EPARGNE	8
2.1.	Taux de transformation de votre épargne	8
2.2.	Evolution de la collecte d'épargne	
2.3.	Production du mois et ventilation par produit d'épargne	9
3. LE	S CREDITS	10
3.1.	Evolution des crédits accordés et édités	10
3.2.	Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet	10
PROJET	ΓS FINANCES PAR BP AURA AVANT LA CREATION	N DE
	NQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	
4. RA	\PPEL	14
4.1.	Alors même que la Banque de la Transition Energétique a été créée le 15 se	ptembre
2020,	, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?	
5. LE	S CREDITS BP AURA	14
5.1.	Répartition des crédits accordés par typologie de projet	
5.2.	Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie	
5.3.	Répartition de la puissance installée par type d'énergie	



## **PREAMBULE**





Chères Epargnantes, chers Epargnants,

J'espère que vous avez toutes et tous effectué une bonne rentrée. Pour la Banque de la Transition Energétique par BP Aura, elle a été marquée par un niveau record d'activité. Pas de doute que la transition énergétique accélère en notre chère région, il faut savoir s'en réjouir!

Presqu'un an après son lancement, et comme vous le constaterez dans le reporting ci-dessous, nous sommes en voie de dépasser les

150 millions d'euros d'épargne collectée et les 100 millions de crédits. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail à l'occasion des 1 an de la Banque de la Transition Energétique par BP Aura.

Enfin, pour toujours plus et mieux répondre aux besoins d'accompagnement des acteurs d'Auvergne Rhône Alpes vers la transition, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux collaborateurs au 1<sup>er</sup> septembre : Alizé Patis, Nicolas Villespy et Lola Zingraff. Bienvenue à eux, au service de la transition énergétique en Auvergne Rhône Alpes.

Encore merci de votre confiance ; je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma sincère considération,

PS: N'hésitez surtout pas à me contacter via notre <u>formulaire en ligne</u> pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

- Pierre-Henri **GRENIER** – Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Energétique



#### I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

#### 1.1. Pourquoi avoir créé cette structure?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### 1.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Energétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, <u>rendez-vous sur la FAQ</u>.
- **Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité**: les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : rendez-vous sur la FAQ.
- **Démarche partenariale:** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.

#### 1.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du replacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !



# 1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura); c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre <u>site internet</u>.

#### 1.5. Quand est publié ce reporting financier?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 12ème reporting est donc arrêté au 31 août 2021.



# BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020

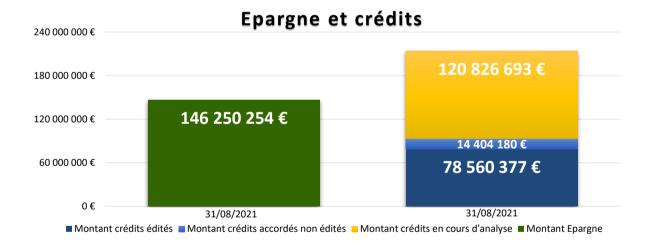


#### 2. VOTRE EPARGNE

#### 2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 31 août 2021 progresse à : 64%. En effet, vous avez placé 146 250 254 € sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer 92 964 557 € de crédits (dossiers octroyés édités et en cours d'édition).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débouclent. Il est normal de constater un temps de latence (souvent de plusieurs mois) entre le début de l'étude d'un projet et son financement, sachant qu'une partie des dossiers étudiés peuvent au final ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



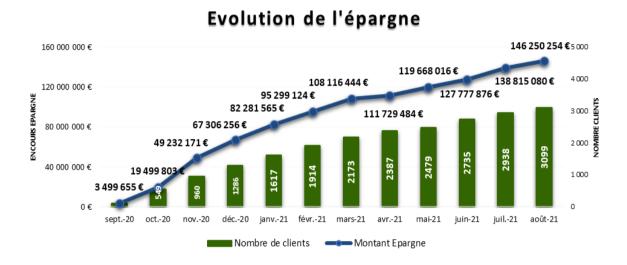
Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



#### 2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions!



#### 2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne
	M-1			M
Livret Transition Energétique	30 585 366 €	5 082 431 €	-2 958 834 €	32 708 963 €
Livret Transition Energétique Sociétaire	93 343 042 €	9 605 620 €	-4 511 168 €	98 437 493 €
Livret Transition Energétique Association	450 000 €	0€	0€	450 000 €
Livret Développement Durable et Solidaire <sup>1</sup>	203 039 €	9 552 €	-2 426 €	210 166 €
Compte à Terme Transition Energétique	14 233 632 €	430 000 €	-220 000 €	14 443 632 €
TOTAL	138 815 080 €	15 127 603 €	-7 692 428 €	146 250 254 €

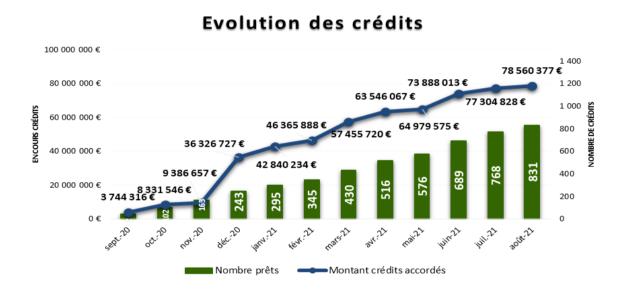


#### 3. LES CREDITS

#### 3.1. Evolution des crédits accordés et édités

Le mois d'août est un mois plus calme pour la production de crédit mais elle évolue tout de même à la hausse avec **78 560 377 €** de crédits accordés et édités au **31** août **2021** 

#### 31 août 2021.



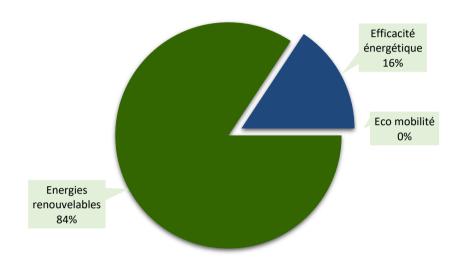
#### 3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

Les crédits sur les énergies renouvelables sont de nouveau les plus gros consommateurs de votre épargne. En effet, 84% de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables et 16% pour l'efficacité énergétique.

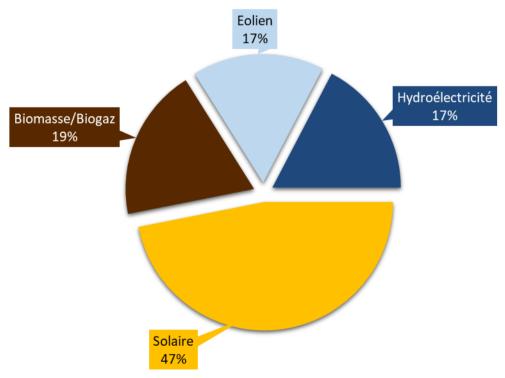
Nous avons principalement financé des projets de centrales photovoltaïques ce mois-ci.

Retrouvez les principaux programmes financés sur notre site internet.

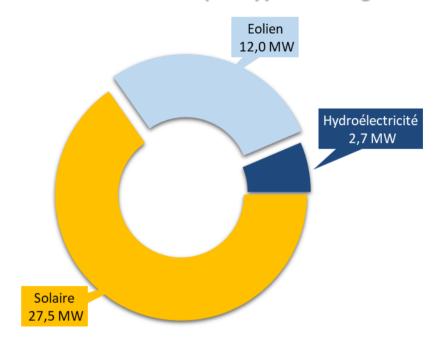
#### Répartition des crédits par typologie



#### Montant crédits EnR accordés



#### Puissance installée par type d'énergie



#### Tableau de synthèse de la production de crédit accordés et édités du mois :

	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés et	Remboursement	<b>Cumul Crédits</b>
	Cumui Credits IVI-1	édités sur le mois	du mois	M
Energies renouvelables	65 160 066 €	696 259 €	-3 402 €	65 852 923 €
Efficacité énergétique	12 124 762 €	706 260 €	-143 568 €	12 687 454 €
Autres	20 000 €	0€	0€	20 000 €
TOTAL	77 304 828 €	1 402 519 €	-146 970 €	78 560 377 €

# **PROJETS** FINANCES PAR BP **AURA AVANT LA** CREATION DE LA BANQUE DE LA TRANSITION **ENERGETIQUE**



#### 4. RAPPEL

## 4.1. Alors même que la Banque de la Transition Energétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement?

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a déjà financé des programmes de transition énergétique par le passé. La création de la Banque de la Transition Énergétique, par sa capacité de collecte d'épargne verte et la constitution d'une équipe dédiée, va permettre d'amplifier fortement cette dynamique.

L'épargne nouvelle collectée grâce à la Banque de la Transition Energétique n'a pas vocation à refinancer ces crédits, qui avaient déjà été financés par d'autres sources d'épargne collectées par BP Aura avant le lancement de la Banque de la Transition Energétique.

#### 5. LES CREDITS BP AURA

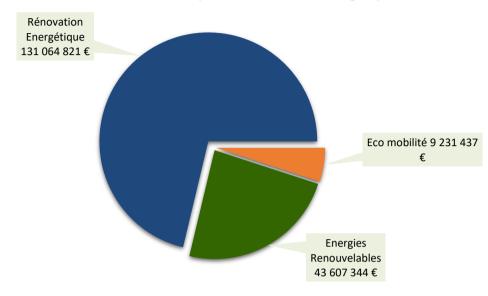
#### 5.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Avant le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a financé près de 184 millions d'euros de crédits transition énergétique depuis 2006. La rénovation énergétique est l'axe principal avec 71% de la production de crédit transition énergétique, suivi par les énergies renouvelables avec 24% et enfin l'éco-mobilité avec 5%.



#### Répartition des crédits par typologie de projet

avant la création de la Banque de la Transition Energétique



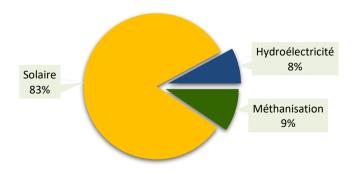
## 5.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie

Les crédits énergies renouvelables octroyés avant le 15 septembre 2020 ont principalement financé l'installation de panneaux photovoltaïques qui représente 83% de ces financements. La méthanisation représente quant à elle 9% et l'hydroélectricité 8%.

Ces chiffres s'expliquent principalement par un potentiel solaire important de notre région du fait d'un ensoleillement favorable.

### Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie

avant la création de la Banque de la Transition Energétique



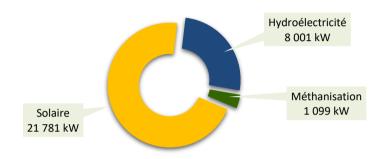


#### 5.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie

En lien avec les financements, les capacités de production d'énergie portent principalement sur l'énergie solaire avec 21 781 kW de puissance installée, suivi par l'hydroélectricité avec 8 001 kW et la méthanisation avec 1 099 kW.

#### Puissance installée par type d'énergie

avant la création de la Banque de la Transition Energétique





par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr

